

ANNEXE : Détail de la grille d'analyse des MAPA

1 . REGULARITE JURIDIQUE

1.1. Questions fermées

Présence d'un règlement de la consultation
Présence d'une publicité publiée
Une publicité a-t-elle été envoyée sans que nous ayons une copie au dossier ?
Si marchés à bons de commande, des mini et maxi sont-ils prévus ?
Présence d'un rapport d'analyse des offres
Si oui, rapport d'analyse signé
Si oui, rapport d'analyse daté
Le rapport d'analyse rend-il compte de l'ensemble des offres ?
Indication des critères à la pub
Indication des critères au RC
Est-ce qu'à chaque critère correspond un document ?
Est-ce que pour chaque document il existe au moins un critère ?
Cohérence des critères entre les différents documents
Utilisation lors de l'analyse des offres des critères annoncés
Critère unique du prix
Si critères multiples, présence d'une pondération des critères
Si critère multiples et en l'absence de pondération, présence d'une hiérarchisation des critères
En cas de procédure ouverte, délai de consultation (délai entre la date d'envoi de la publicité et la date de remise des offres)
En cas de procédure restreinte, délai de consultation (délai entre la date d'envoi de la publicité et la date de remise des candidatures)
En cas de procédure restreinte, délai entre la date d'envoi de la lettre de consultation et la remise des offres
En procédure ouverte, délai de parution de la publicité : délai entre la date de parution de la publicité et la date de réception des offres. (Indiquer ce délai pour chaque publicité réalisée)
En procédure restreinte, délai de parution de la publicité : délai entre la date de parution de la publicité et date de réception des candidatures. (Indiquer ce délai pour chaque publicité réalisée)
Présence d'un registre des dépôts
Conformité entre le registre et les offres
Des dossiers de candidature arrivés hors délai ont-ils été analysés ?
Signature du contrat par les deux parties
Signature du contrat par l'entreprise avant le département
Réalisation de la notification pour un marché > 4 000€ (envoi d'une LRAR ou remise en mains propres contre récépissé)
Le candidat retenu était-il recevable administrativement ?
Traçabilité de la vérification de la recevabilité administrative
Traçabilité de la vérification de la recevabilité technique
Des éléments autres que ceux listés à l'arrêté du 28 août 2006 sont-ils demandés à la candidature?
Fixation de niveaux minimum de capacité
Si oui, sont-ils indiqués dans la publicité ?
Si oui, sont-ils indiqués dans le RC ?

Si oui, l'analyse de la recevabilité technique a-t-elle été effectuée au regard des niveaux ?
Si non, des candidats ont-ils quand même été éliminés pour manque de capacité ?
Présence de lettres de rejet
Si oui, motivation des lettres de rejet ?
Si oui, présence des voies de recours ?
Si oui, présence des délais de recours ?
Si oui, envoi des lettres de rejet avec accusé réception ?
Si oui, présence des accusés réception ?
Date de réception du dernier AR par candidat rejeté
Date de signature du marché
Délai entre la date du dernier AR et date de signature du marché
Mention des méthodes et formules de notation dans le rapport d'analyse des offres
Des sous-critères sont-ils annoncés à la publicité ?
Des sous-critères sont-ils annoncés au RC ?
Si oui, sont-ils utilisés lors de l'analyse ?
Si non, des sous-critères sont-ils quand même utilisés lors de l'analyse ?
L'analyse des critères techniques mentionne-t-elle une synthèse de la proposition pour chaque critère et chaque offre ?
L'analyse des critères techniques mentionne-t-elle les observations de la collectivité sur chaque critère et chaque offre ?
En cas de critères techniques, les offres des candidats sont-elles comparées les unes aux autres ?
Les mêmes éléments sont-ils analysés entre tous les candidats ?
A-t-on fait compléter les candidatures des candidats ?
A-t-on fait compléter les offres des candidats ?
Ont-ils tous bénéficié du même délai ?
Les pièces de l'article 46 sont-elles dans le dossier ?
Si oui, ont-elles été demandées par le pouvoir adjudicateur ?
Des questions ont-elles été posées par les candidats ?
Si oui, les questions ont-elles été posées par écrit ?
Si oui, les réponses ont-elles été faites par écrit ?
Si oui, les réponses ont-elles été faites à tous les candidats ayant retiré un dossier ?
Si oui, les réponses ont-elles été envoyées à tous les candidats le même jour ?
Un délai de validité des offres est-il prévu ?
Si oui, lequel ?
Quel délai s'est écoulé entre date limite de remise des offres et la notification ?
Si marché de travaux entre 90 000€ et 5 150 000€ , présence d'un avis d'attribution au BOAMP ou JAL ?

1.2. Questions ouvertes

Lister les organes de publication
Lister les critères et leurs éventuelles pondérations
Le cas échéant, lister les éléments demandés au stade de la candidature
Des niveaux minimaux de capacité ont-ils été fixés ?
Si niveaux minimum de capacité fixer, les lister
Si des candidats ont été éliminés pour manque de capacité, alors qu'aucun niveau minimal de capacité n'était fixé : indiquer le nombre de candidat et le motif du rejet de la candidature
Numéro nomenclature
Le marché est-il passé dans le cadre d'une UF ?
Cohérence de la famille avec l'objet du marché
la procédure qui aurait dû être mise en œuvre correspond-t-elle à la procédure réalisée ?
Si non, la procédure appliquée est-elle moins contraignante ?
La direction est-elle autorisée à utiliser la procédure ?
Estimation des besoins dans RAO ?
Existe-t-il une estimation des besoins dans un autre document ?
Si oui, lequel
Si estimation, montant
Des offres ont-elles été identifiées comme éventuellement anormalement basses ?
Si oui, qu'a-t-on demandé au candidat dont l'offre était identifiée comme anormalement basse ?
Si oui, qu'a-t-il répondu ?
Si le candidat a répondu, qu'en a-t-on déduit ?

2. PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE:

2.1 Questions fermées

Présence de critères sociaux
Présence de critères environnementaux
Marché réservé (article 15 du code)
Conditions d'exécution : à caractère social (dite clause sociale)
Conditions d'exécution : à caractère environnemental (dite clause environnementale)

2.2 Questions ouvertes

Si critères sociaux : les lister ainsi que leur pondération
Si critères environnementaux : les lister ainsi que leur pondération
Si conditions d'exécution à caractère social (dite clause sociale), les lister
Si conditions d'exécution : à caractère environnemental (dite clause environnementale), les lister

3. CARACTERE ECONOMIQUEMENT SATISFAISANT DES MARCHES :

3.1 Questions fermées

La possibilité de négocier est-elle prévue au RC ?
Trace de la négociation au RAO ?
Trace de la négociation dans tout autre document ?
Si oui, lequel
Un PV de la négociation est-il présent ?
Si marché à bons de commande, des mini et maxi sont-ils prévus?

3.2 Eléments Qualitatifs

Ecart entre l'offre à laquelle est attribuée le marché et l'estimation de la collectivité
Quel est le rapport entre le minimum et le maximum ?
Coût des publicités

4. DELAIS SATISFAISANTS D'ELABORATION ET DE PASSATION DES MARCHES :

Analyse des offres (délai entre réception des offres et notification)
Délai entre réception des offres et la signature du rapport d'analyse des offres
Si négociations, durée de la négociation
Délai entre signature du rapport et date de notification du marché
Respect du délai de validité des offres annoncé (entre date limite de remise des offres et notification)
Délai entre l'envoi de la publicité et la date de notification

Eléments annexes

Nombre de questions auxquelles il a été impossible de répondre
Nombre de pièces manquantes